

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

W21-832419

par
Ismaili

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3153

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JDAIR ALI

Date de naissance : 1952

Adresse : CHTOUKA AIT BATA BELFAR

Tél. 0668 140 795

Total des frais engagés : DR 250,00 + 82,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Jawad BEN MAHFOUD
OPHTALMOLOGISTE
Bd. Cheikh Saadi N°133 Talborjt - Agadir
T: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04

Date de consultation : 26 FEV 2024

Nom et prénom du malade : Mr. JDAIR ALI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Correction oculaire + Glaucome

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : AGADIR

Le : 20/02/2024

Signature de l'adhérent(e) : ALI



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26 FEV 2024	G		85.50	Dr. Jawad BEN MAHFoud OPHTALMOLOGISTE Bd. Cheikh Saïd N°133 Talborjt Agadir Tél: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04 Dr. Jawad BEN MAHFoud N°: 341723979

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie SAHARA Route Nationale N°1 Centre Belfaa Té: 05.28.20.95.10 INPE 042051672	26/02/2024	8.20.20.21.11

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

زولامول® Xolamol®

Lot: A L 0 1 2 4	Fab: 1 0 2 3	Exp: 1 0 2 5	P.P.V: PPV : 103 DH 40
SOINS DENTAIRES			
Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires
O.D.F PROTHESES DENTAIRES			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
B	35533411	11433553	
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
Montant des Honoraires			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			

INDICAZIONI
Umidifica, rinfresca gli occhi, lenisce e dà sollievo ai sintomi derivati dall'instabilità del film lacrimale. Protegge, umidifica e lubrifica la cornea. Allevia le irritazioni oculari causate da stress meccanico per corpo estraneo, dopo l'uso di lenti a contatto, specifico per condizioni particolarmente severe di secherza oculare derivante principalmente da disidratazione, ipoacqua, insufficienza stabile del film lacrimale, da pollini o polveri, meningo-riduzione dell'ammissione di liquidi post-operatori. Grade di effetto idratante, i lubrificanti naturali dell'epitelio corneale, non irritano e non tossicano, prevenendo la deposizione di depositi.

ISOPHARM OCUYAL GEL 0.30 % 99.90 dhs

INDICATIONS
Ocire la gâUCHE et rafraîchir les yeux apaisé durablement du film lacrymal causé par l'instabilité du film lacrymal il protège, hydrate et lenit la cornée soulage les irritations oculaires causées par un stress mécanique dû à un corps étranger, après l'utilisation de lentilles de contact, spécifiques aux conditions particulières. Sevants de sécheresse résultant principalement du syndrome de l'œil sec, d'une stabilité instable du film lacrymal. Non irritant, non toxique, prévient la déposition des dépôts.

COMPOSITION
Princip. actif : Acido hyaluronico (suo sottorme d'hyaluronato di sodio) 0,30%. Escipienti : acido borique de sodio, EDTA, cloruro di sodio, N-hidroximetilglutarale.

ISOPHARM OCUYAL GEL 0.30 % 99.90 dhs



جراحة الجلاة بالدبيبات الصوتية
Chirurgie par Phacoémulsification

جراحة قصر البصر
Chirurgie Réfractive

الفحص بالدبيبات الصوتية
Mr JDAIR Ali
Echographie

تصوير شرايين الشبكية
Angiographie rétinienne

التصوير المقطعي البصري
OCT

الليزر
Laser

طوبوغرافية القرنية
Topographie de la cornée

علاج القرنية المخروطية
Traitement du Kératocône

العدسات اللاصقة
Contactologie

تشخيص وعلاج جفاف العين
بالضوء النابض
Diagnostic de la sécheresse oculaire
et traitement à la lumière pulsée

Dr. Jawad BEN MAHFOUD

**Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des yeux**

الدكتور جواد بن محفوظ

**أخصائي في طب
وجريدة العيون**

Agadir, le

26 février 2024

Mr JDAIR Ali
103,40 + 6
Pharmacie SAHARA
Route Nationale N°1 Centre Belfa
Té: 05.20.20.95.10

1/ XOLAMOL COLLYRE

1 goutte 2 fois par jour (à 9h et 21h), dans les deux yeux pendant 6 Mois

2/ OCUYAL GEL COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour pendant 2 mois, dans les deux yeux

99,80 x 2

820,00

Dr. Jawad BEN MAHFOUD
OPHTHALMOLOGISTE
Bd. Cheikh Saadi N° 133 Talborjt - Agadir
Tél: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04

صيدلية الصحراء
Pharmacie SAHARA
Route Nationale N°1 Centre Belfa
Té: 05.20.20.95.10

S.V.

S.V.

شارع الشيخ السعدي رقم 133 - تمديد -X- تالبورجت أكادير (مصحة تيفاوت)
Bd. Cheikh Saadi N° 133 - Extension -X- Talborjt - Agadir (Clinique Tifaoute)
Tél.: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04 - 05 28 84 25 24 - الهاتف : 05 28 84 71 84 - Fax: 05 28 84 71 84
الفاكس : 05 28 84 71 84 - pendant 6 Mois



جراحة الحلاة بالدبيبات الصوتية
Chirurgie par Phacoémulsification

جراحة قصر البصر
Chirurgie Réfractive

الفحص بالدبيبات الصوتية
Echographie

تصوير شرايين الشبكية
Angiographie rétinienne

التصوير المقطعي البصري
OCT

الليزر
Laser

طوبوغرافية القرنية
Topographie de la cornée

علاج القرنية المخروطية
Traitement du Kératocône

العدسات اللاصقة
Contactologie

تشخيص وعلاج جفاف العين
بالضوء النابض
Diagnostic de la sécheresse oculaire
et traitement à la lumière pulsée

Dr. Jawad BEN MAHFOUD

**Spécialiste des Maladies
et Chirurgie des yeux**

الدكتور جواد بن محفوظ

**أخصائي في طب
وجريدة العيون**

Agadir, le

26/02/2024

rier 2024

NOTE D'HONORAIRES

ICE: 001651926000053

INPE: 041023979

, pendant 6 Mois

Reçu du patient Mr JDAIR Ali la somme de **250 DH** pour
consultation spécialisée.

Arrêté la présente note d'honoraires à la somme de deux cent
cinquante dirhams.

, pendant 6 Mois

de 250 DH pour
rier 2024

Dr. Jawad BEN MAHFOUD
OPHTALMOLOGISTE
Bd. Cheikh Saadi N°133 Talborjt - Agadir
Tél: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04

, une de deux cent

شارع الشيخ السعدي رقم 133 - تمديد -X- تالبورجت أكادير (مصحة تيفاوت)
Bd. Cheikh Saadi N° 133 - Extension -X- Talborjt - Agadir (Clinique Tifaoute)
Tél.: 05 28 38 38 04 - 05 28 82 75 04 - 05 28 84 25 24 - الهاتف : 05 28 84 71 84 ; Fax: 05 28 84 71 84